

# LE POUVOIR DU ROI

## I- Généralité :

Au sommet, le rôle du roi dans cette organisation est capital. Il est l'intermédiaire entre son peuple et le ou les dieux. S'il n'est pas **légitime** ; s'il n'a pas été **intrônisé** selon les **règles** et selon les **rites**, les pires **calamités** peuvent fondre sur son peuple. La nature de son pouvoir est religieuse, ainsi, chez les **Mossi**, à tendance démocratique très ancienne, un **conseil de notables** délibère très longuement pour savoir, à chaque **vacance du trône**, quel est le souverain légitime.

En outre, le roi, rassemblant à lui toutes les chances de santé, de force et de richesse de son peuple, ne peut pas apparaître diminué.

A l'origine, le peuple a le droit de tuer le roi devenu incapable. Par la suite, on se contente d'une mise à **mort rituelle**, suivie d'une renaissance qui rend de nouveau le roi capable d'assumer sa fonction.

- **Le roi n'était pas un tyran**. Il ne peut faire n'importe quoi. Il a des **devoirs** envers son peuple.

Sa vie est minutieusement réglée par l'**étiquette**. Le **Kaya-Maghan** du **Ghana**, par **exemple**, a sa journée tout entière organisée par la tradition. Il n'y doit rien changer. Comme lui, ses **seigneurs**, qui tirent de lui leur pouvoir, ont des devoirs envers leurs vassaux.

La hiérarchie africaine est fondée tout entière sur la notion **aristocratique** des devoirs réciproques. Le chef local, comme le roi, a le pouvoir d'intercession auprès des puissances religieuses. Il peut faire la pluie, la richesse, il peut gagner au combat. Autour de lui, se groupent tous ceux qui sollicitent et auxquels il doit sa protection.

L'origine de la **chefferie**, comme celle de la **royauté**, est religieuse, elle est née du **sentiment d'insécurité** de l'homme seul devant les dieux.